Séquence d'animation pour adolescents et adultes consacrée **à la liberté de conscience, à la diversité des convictions spirituelles et philosophiques et à la laïcité**

Public : une classe, un groupe, entre 20 et 30 personnes (collégiens à partir de la 4ème, lycéens, apprentis, étudiants, adultes en formation initiale ou continue)

Durée : 2 heures

Matériel à fournir : 20 à 30 chaises réparties en arc de cercle autour d'un tableau blanc et magnétique, un vidéoprojecteur, un ordinateur qui lit les clefs USB et les documents 'Powerpoint', autant de post-it que de participants. Ces derniers n'ont besoin que d'un stylo.

DEROULE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE

1. La liberté de conscience

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre la liberté de conscience (définition, notions d'histoire, état des lieux dans le monde).
- Reconnaitre l'altérité en matière de convictions spirituelles et philosophiques.
- Rappeler l'omniprésence des conflits politico-religieux dans l'histoire.

Technique d'animation utilisée :

- Demander à toutes les personnes présentes (y compris les encadrants) de participer à un sondage anonyme : cocher sur un bulletin parmi les options suivantes : « Je ne crois pas en dieu (ou aux dieux) / Je crois en Dieu (ou aux Dieux) / Je ne sais pas».
- Demander à deux participants de dépouiller les résultats.
- Dans l'attente, distribuer aux élèves un carton rouge (« ça me gêne ») et un carton vert (« ça ne me gêne pas ») et demander leur de se positionner rapidement et à titre personnel sur ***les diapos 2 à 16 qui illustrent des faits d'actualité en relation avec l'expression de la croyance et de la non-croyance***.
- Prise de connaissance des résultats:
  - La diversité en matière de croyance ou de non-croyance est un fait.
    (cf. diapo 18 = sondage Viavoice pour l'Observatoire de la laïcité (janvier 2019) : distinguer identité culturelle et croyance)
  - Toutes ces options sont permises en France aujourd'hui ; c'est ce qu'on appelle la liberté de conscience (« liberté de ne pas croire, de croire à ce que l'on veut, de changer d'avis et de le dire »)
  - La liberté de conscience n'a pas toujours été admise en France.
    (cf. diapo 19 à 23 = illustrations de conflits politico-religieux dans l'histoire de France + rupture juridique opérée par la Révolution française et la DDHC)
  - La liberté de conscience n'est pas reconnue dans tous les pays.
    (cf. diapo 24 et 25 = photos de conflits politico-religieux contemporains)

2. Diversités des convictions spirituelles et philosophiques

Objectifs pédagogiques :

- Percevoir le fait religieux au-delà du prisme des trois grands monothéismes
- Appréhender la diversité interne de chacune des grandes religions contemporaines
- Connaître le B à BA de la non-croyance

Technique d'animation utilisée :

- Jeu par équipe (5 équipes de 4 à 5 personnes)
- Vidéoprotection de la grille suivante (entre 30 et 60 secondes)

(cf. diapo 27 et 28 = grille complète et grille vierge pour la correction)

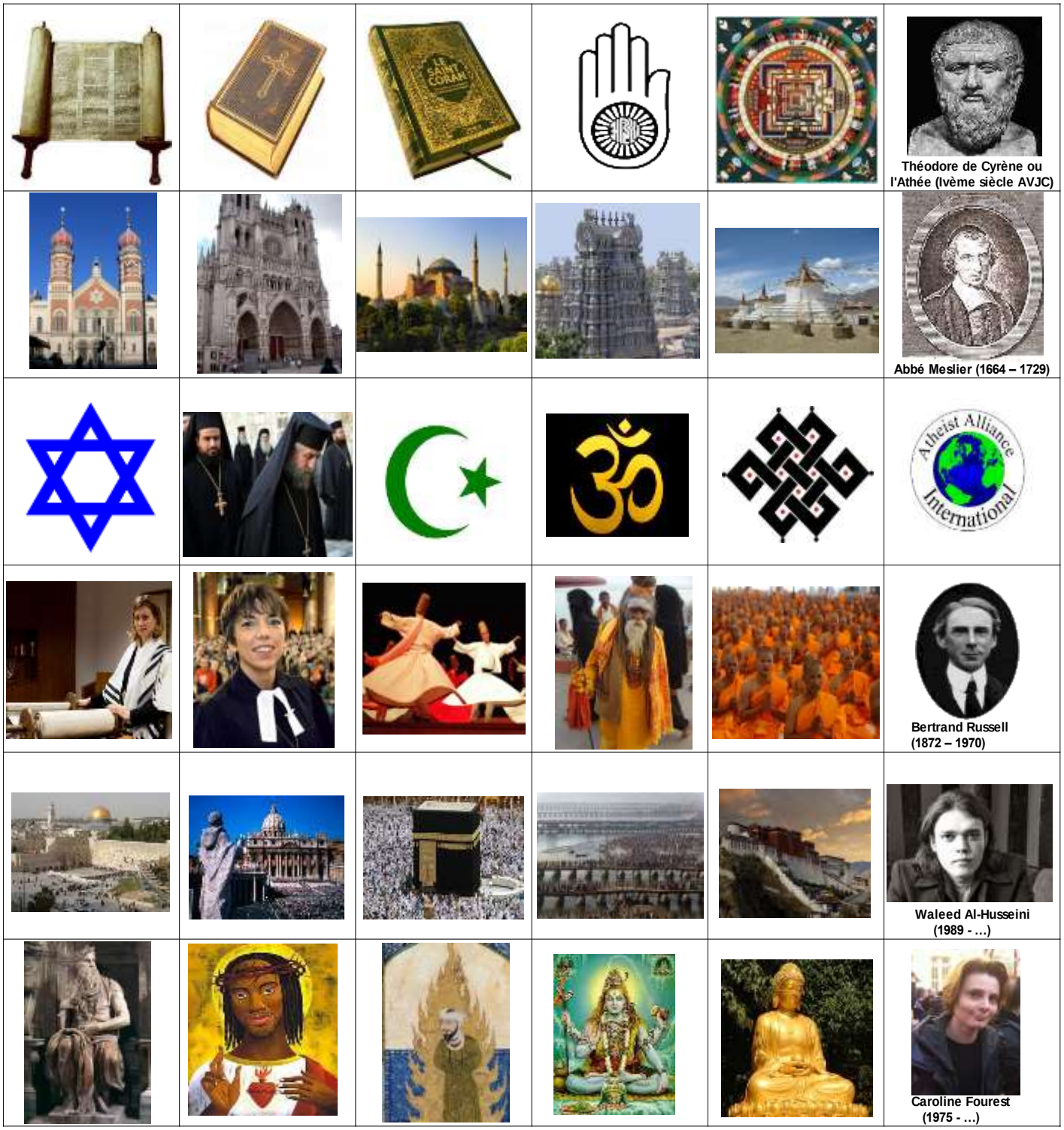

- Chaque équipe reçoit les 36 images qui composent la grille.

- Demander à chaque équipe de reconstituer une des 6 colonnes thématiques de la grille (judaïsme – christianisme – islam – hindouisme – bouddhisme – athéisme) à l'aide de leurs connaissances et de leur mémoire visuelle).
- La correction s'effectue au tableau sur une grille vierge vidéoprojetée. Chaque équipe envoie successivement un délégué pour coller à l'aide d'aimants les 6 images correspondantes à l'une des 6 colonnes thématiques.
- La correction s'accompagne de questions/réponses/reformulations ayant pour objet d'expliciter la signification des images. Les explications sont plus ou moins développées en fonction des connaissances des participants et de l'intérêt qu'ils manifestent.

CONSEILS METHODOLOGIQUES :

- Ne pas chercher l'exhaustivité, ne pas expliquer toutes les images, donner peu d'informations mais des informations précises (réviser les annexes) ;
- Commencer par la colonne 'athéisme' ;
- Pour les colonnes relatives aux religions, mettre l'accent sur :
  - la pluralité des conceptions du divin à travers la planète (le Dieu unique et ses prophètes – les dieux et les déesses des polythéismes, Bouddha = homme d'exception objet de culte – animisme/chamanisme = divinisation des esprits de la nature/des ancêtres - …) ;
  - la diversité interne de chaque religion (catholiques / protestants / orthodoxes - chiisme/sunnisme/soufisme – shivaïsme/vishnouisme – bouddhismes theravada / mahayana / vajrayana ou tibétain – judaïsme ultra-orthodoxe / orthodoxe / massorti / réformé - …) ;
  - les filiations et les emprunts entre religions (les religions du Livre ou religions abrahamiques - les religions du Karma – fond animiste de toutes les religions - ...) ;
  - certains paradoxes manifestant la complexité en matière de spiritualité (la représentation de Mahomet dans la tradition perse – l'athéisme de l'abbé Meslier - ...).

3. Laïcité

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre le concept de laïcité
- En connaître les fondements historiques et juridiques en droit français
- Déconstruire les principales idées reçues sur la laïcité

Technique d'animation utilisée :

- Explications (par questions/réponses/reformulations) des deux premiers articles et des articles 31 et 32 de la loi de 1905 ***(cf. diapos 30 & 31 = articles 1, 2, 31 et 32 de la loi de 1905)***

CONSEILS METHODOLOGIQUES :

- Le 1er article affirme la liberté de conscience.
- Définir qui représente la République (élus, gouvernement, fonctionnaires).
- La République ne subventionne, ne salarie aucun culte = pas d'argent public pour l'exercice des cultes.
- La République ne reconnait aucun culte = pas de religion d'Etat.
- Articles 31 et 32 : l'entrave à la liberté de conscience et de culte est sanctionnée par la loi.

- Demander aux participants de se positionner (carton vert = légal / cartons rouge = illégal) par rapport aux ***diapos 33 à 39 qui reprennent de manière condensée les illustrations des diapos 2 à 16***. Attention, les diapos 38 et 39 font référence aux lois de 2004 et de 2010 et non pas à la loi de 1905.

4. Questions-réponses et évaluation

Donner un post-it à chacun des participants. Les inviter à poser de manière anonyme une question sur l'un des thèmes abordés au cours de la séquence et/ou à écrire un commentaire sur l'animation qui se termine. Ramassage des post-it. Dépouillement. Réponses aux questions. Remise des post-it à la personne à l'origine de l'intervention.

Le déroulé de ce support pédagogique
est plus largement développé dans la troisième partie du livre

(de la page 71 à la page 108)

Troisième partie – Promouvoir la laïcité : un outil et des conseils

Conditions de réalisation d'une séance et introduction

Première partie : la liberté de conscience, un droit rare et précieux

Un sondage pas si anodin (5 minutes)
Un diaporama pour ancrer les questionnements autour de la laïcité (10 minutes)
Revenir au sondage : apprendre à dissocier spiritualité et identité (10 minutes)
Un peu d'histoire : remettre les conflits politico-religieux au cœur de la réflexion sur la laïcité (10 minutes)

Deuxième partie : diversités des convictions spirituelles et philosophiques

Le *memory* : phase de jeu (10 minutes)
Corriger le *memory* selon un objectif de décatégorisation (20 minutes)
Plaidoirie pour le *memory*

Troisième partie : la laïcité selon la loi de 1905

Expliquer la première phrase des deux premiers articles de la loi de 1905 (10 minutes)
Prescriptions légales et dissonance cognitive (20 minutes)

Conseils pour travailler la laïcité avec les élèves et les jeunes

Une posture de funambule
Ne pas faire de fixation sur l'islam
Privilégier les approches transversales (interculturelles, comparatives, diachroniques)
Restaurer l'importance des livres (plutôt que d'un seul)